

Les phases de travaux rue Marius Lacroix



Olivier Prentout
Adjoint au Maire
en charge des
Mobilités Urbaines
et de l'Aménagement
de l'Espace Public.

"Trois années seront nécessaires pour modifier complètement la physionomie de la rue Marius Lacroix, longue de 1,5 kilomètre. À terme, la circulation y sera apaisée et on pourra y circuler à vélo et à pied en toute sécurité, grâce à des aménagements de qualité : voirie et piste cyclable en matériaux clairs, plantation lorsque cela est possible, infiltration des eaux pluviales."

MI-AVRIL 2024 >>> FÉVRIER 2027

PHASE 1 : Mi-avril 2024 à avril 2025

Entre la rue de la Maréchale et la rue du Château

- 1 Mi-avril à fin juin 2024 :** renouvellement des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales (entre rue de la Maréchale et Chemin du Prieuré).
- 2 Début juillet à mi-août 2024 :** renouvellement des réseaux d'eaux usées et pluviales (entre Chemin du Prieuré et rue du Château).
- 3 Septembre 2024 à avril 2025 :** renouvellement du réseau Enedis et aménagement de voirie.

La requalification de la rue Marius Lacroix sera effectuée en trois phases. Pour chacune des portions, plusieurs mois de travaux sur les réseaux d'eaux et électriques sont programmés avant de procéder aux aménagements de surface : piste cyclable bidirectionnelle côté impair, élargissement des trottoirs, aménagement de places de stationnement (maintien de 110 places sur 128 actuellement), plantations d'arbres en fonction des possibilités du sous-sol. À noter que la circulation automobile se fera à terme en sens unique, du centre-ville vers Puilboreau, exceptées la section comprise entre le boulevard de Cognehors et la rue de La Maréchale pour assurer la desserte du quartier et la section comprise entre la rue Moulin des Justices et l'hôpital Marius Lacroix pour en faciliter l'accès.



- PHASE 2 : Avril à décembre 2025**
Entre la rue du Château et la rue du Gué
- 4 Avril à novembre 2025 :** renouvellement des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et des réseaux Enedis.
- 5 Juin à décembre 2025 :** aménagement de la voirie.

- PHASE 3 : Mai 2026 à février 2027**
Entre la rue du Gué et la rue du Moulin des Justices
- 6 Mai à août 2026 :** renouvellement des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et des réseaux Enedis.
- 7 Septembre 2026 à février 2027 :** aménagement de la voirie.

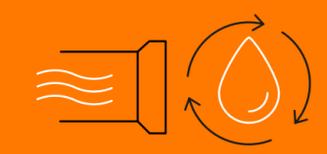
Plan de circulation MI-AVRIL >>> MI-AOÛT 2024

Plan de circulation rue Marius Lacroix

Les deux premières phases du chantier de la rue Marius Lacroix entraîneront des restrictions de circulation et la mise en place de déviations notamment par le chemin du Prieuré et les rues de La Maréchale, du Commandant l'Herminier, Joseph Vernet et du Château. Ces deux plans de circulation provisoires sont mis en place pour la période allant de mi-avril à mi-août. D'autres seront établis, au fur et à mesure, pour les phases de travaux suivantes.



© Ville de La Rochelle



Des réseaux d'eaux usées renouvelés et redimensionnés

La qualité des infrastructures d'assainissement est primordiale pour protéger l'environnement. Pour garantir la préservation du milieu naturel et la salubrité publique, les équipements de collecte et de transfert des effluents doivent être maintenus en parfait état de fonctionnement. En ce sens, la requalification urbaine du quartier Le Prieuré-Lafond s'accompagne d'interventions sur les réseaux d'eaux usées. Des travaux vont être réalisés pour effectuer des réparations et procéder au remplacement des conduites par des équipements neufs, dimensionnés pour anticiper la croissance de la population sur le quartier et plus largement au niveau du bassin-versant. En effet, une grande partie des effluents de Puilboreau et du secteur des brandes à Dompierre-sur-Mer transitent par le quartier Le Prieuré-Lafond. À noter que les conduites d'eaux pluviales sont changées simultanément.